

Centre
de services scolaire
des Hauts-Bois-
de-l'Outaouais

Québec 

RAPPORT ANNUEL

2021-2022

MESSAGE DE LA PRÉSIDENCE

C'est avec fierté que nous vous présentons le rapport annuel 2021-2022 du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais. Le conseil d'administration est fier de présenter les résultats du Plan d'engagement vers la réussite 2018-2023 qui permet de constater tous les efforts déployés par les membres du personnel qui ont su mettre le « Cap sur la réussite » de l'organisation. Les prochaines années permettront d'actualiser les résultats de ce PEVR et de mettre en place de nouveaux repères dans la poursuite d'un but commun : la réussite éducative.

L'année 2021-2022 marque la deuxième année d'activité du conseil d'administration dans ce nouveau modèle de gouvernance scolaire au Québec. Cette deuxième année nous aura permis de consolider les nouvelles pratiques en matière de gouvernance et de continuer les travaux dans les différents comités du Centre de services scolaire. La fin de l'année scolaire 2021-2022 aura également amené son lot de défis suite aux premières fins de mandat des administrateurs. À ce sujet, le conseil d'administration poursuit ses représentations auprès des différents acteurs de l'éducation afin de faire valoir la particularité de la gouvernance dans les plus petits milieux, et ce, afin de favoriser la participation des parents, de la communauté et des membres du personnel aux activités de gouvernance scolaire dans les MRC du Pontiac et de la Vallée-de-la-Gatineau.

Pour terminer, je joins à ma voix celle des administrateurs pour remercier l'ensemble du personnel qui a, encore une fois, mis en place des services de qualité dans les écoles et les centres du Centre de services scolaire malgré les passages de la pandémie dans leurs milieux.



Christian Heppell
Président du conseil d'administration

MESSAGE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

L'année scolaire 2021-2022 aura été une année marquée par la réussite de notre organisation. Comme le démontrera le présent rapport annuel, les efforts communs mis dans les écoles et les centres de notre Centre de services scolaire font preuve d'une vision axée sur la culture de la réussite se basant sur des données probantes en éducation.

Malgré une année influencée à nouveau par la présence de la COVID19 dans nos milieux, les membres du personnel du CSSHBO continuent de façonner le monde dans leur communauté en offrant une éducation et des services de qualité à nos élèves. Nous ne pourrions assez les remercier des efforts déployés dans les dernières années. De concert avec cette réalité, nos élèves eux aussi ont démontré du courage et sont des exemples concrets de persévérance, valeur centrale de notre Plan d'engagement vers la réussite 2018-2023 (PEVR).

Le rapport fait également état des résultats prometteurs de notre PEVR. Ces résultats sont la preuve de tous les efforts déployés dans nos milieux depuis les cinq dernières années. L'engagement hors du commun des membres du personnel nous aura permis d'atteindre la grande majorité des cibles ambitieuses que nous nous étions fixées.

De ce fait, nous continuons de nous engager auprès des acteurs de l'éducation en soutenant et en facilitant la création de milieux de vie et d'apprentissage innovants, stimulants, accueillants et sécuritaires pour les élèves et les membres du personnel. À ce sujet, ce sont près de 90 % des ressources financières disponibles qui ont été investis dans les services directs aux élèves et dans les activités relatives aux biens meubles et immeubles.

De plus, face à l'écart grandissant de la main d'œuvre qualifiée dans toutes les sphères du marché du travail québécois, le Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais poursuit la mise en œuvre de sa stratégie de recrutement et la qualification du personnel non légalement qualifié. Avec sa position privilégiée dans la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau et dans la MRC du Pontiac, le slogan de recrutement « Viens créer des souvenirs dans nos écoles » invite les personnes intéressées à s'établir dans le secteur de l'éducation dans des emplois qui leur permettront de faire une véritable différence et de « créer des souvenirs » dans leurs milieux. De plus, les programmes de qualification offerts aux membres de notre personnel nous ont permis de développer des partenariats importants avec les universités et les cégeps et permettront aux cohortes de poursuivre leur parcours de formation.




Denis Rossignol
Directeur général

TABLE DES MATIÈRES

1. Présentation du centre de services scolaire	4
1.1 Le Centre de services scolaire en bref	4
1.2 Faits saillants.....	5
1.3 Services éducatifs et autres services	9
2. Gouvernance du centre de services scolaire.....	11
2.1 Conseil d'administration.....	11
MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	11
2.2 Autres comités de gouvernance	15
2.3 Code d'éthique et de déontologie	17
2.4 Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics	18
3. Résultats.....	19
3.1 Plan d'engagement vers la réussite 2018-2023	19
3.1.1 Résultats du plan d'engagement vers la réussite (PEVR) - Objectifs établis par le ministre de l'Éducation	19
3.2.1 Synthèse des événements relatifs à l'intimidation et à la violence déclarés au centre de services scolaire	25
3.2.2 Interventions dans les établissements du Centre de services scolaire	26
École Secondaire Sieur-de-Coulonge	26
École des Petits-Ponts	26
École du Cœur-de-la-Gatineau	26
École le Rucher.....	26
Cité étudiante de la Haute-Gatineau	27
Centre d'éducation des adultes	27
Centre de formation professionnelle.....	27
3.3 Procédure d'examen des plaintes	27
4. Utilisation des ressources.....	29
4.1 Répartition des revenus du Centre de services scolaire	29
Les objectifs de la répartition annuelle des revenus.....	29

Les principes de la répartition annuelle des revenus.....	29
Les critères servant à déterminer les montants alloués	30
4.2 Ressources financières.....	30
4.3 Gestion et contrôle des effectifs.....	32
4.4 Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus	33
4.5 Ressources matérielles et informationnelles.....	33
4.5.1 Ressources matérielles	33
4.5.2 Ressources informationnelles	33
5. Annexes du rapport annuel.....	35
Le rapport annuel de la protectrice de l'élève du CSSHBO pour l'année scolaire 2021-2022	35

1. PRÉSENTATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

1.1 Le Centre de services scolaire en bref

Le Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais est un organisme en plein développement. Née en 1998 de la fusion de la Commission scolaire du Pontiac et de la Commission scolaire de la Haute-Gatineau, elle devient Commission scolaire des Haut-Bois-de-l'Outaouais pour ensuite être renommée en 2020, Centre de services scolaire des Hauts Bois-de-l'Outaouais. Le Centre de services scolaire est une entité encore jeune.

Petit, le Centre de services scolaire dispose d'une structure souple que pourraient lui envier des organismes de plus grande taille. Les communications y sont faciles, les décisions prises rapidement et les relations de travail moins « bureaucratisées » qu'ailleurs... Un milieu de vie en campagne, mais à côté de la grande ville. Le Centre de services scolaire accueille dans ses murs plus de 3000 élèves par jour.

Ces élèves sont répartis sur le territoire du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais qui couvre une très grande superficie (27 300 kilomètres carrés) s'étendant à tout l'ouest et le nord de l'Outaouais dans les municipalités régionales de comté du Pontiac et de la Vallée-de-la-Gatineau.

Notre mission

Organiser, au bénéfice des élèves jeunes et adultes, des services éducatifs de qualité, en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification pour notre population, tout en contribuant à sa mesure au développement social, culturel et économique de notre région et en promouvant et valorisant l'éducation publique sur notre territoire.

Notre vision

Un Centre de services scolaire qui met en place une CULTURE DE RÉUSSITE axée sur l'engagement, l'ouverture au changement et l'émergence d'une relève de qualité, tout en contribuant au développement de son milieu.

Nos valeurs

Éthique

Prendre de justes décisions qui favorisent la réussite de la mission éducative québécoise, en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification pour notre population, tout en contribuant au développement social, culturel et économique de notre région.

Persévérance

Valeur centrale du développement de l'organisation, le Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais met de l'avant les conditions gagnantes favorisant l'amélioration continue des élèves et des membres du personnel à l'atteinte de leur plein potentiel.

Rigueur

Le Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais cherche constamment à offrir le meilleur service compatible avec sa mission à l'ensemble du public. Nos décisions sont prises avec objectivité et diligence afin de s'assurer de la pertinence de celles-ci et de la bonne marche des projets en place.

1.2 Faits saillants

Décembre 2021

LE CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTS-BOIS-DE-L'OUTAOUAIS REÇOIT 30 000 \$ DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

14 déc. 2021- Le Centre d'éducation des adultes du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais a reçu un montant de 30 000 \$ pour soutenir la réalisation d'un projet particulier. Le projet, financé par le ministère de l'Éducation, vise le retour, le maintien en formation et la réussite d'une population adulte ciblée.

Le projet du Centre d'éducation des adultes du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais regroupe des professionnels et enseignants dédiés au suivi des élèves n'ayant pas obtenu un premier diplôme.

L'équipe retrace les élèves, les suit de près et les raccroche à un processus de formation vers la diplomation ou qualification (DES, DEP, FMS, FPT). Que ce soit en classe, en autodidacte ou en enseignement à distance, l'équipe cherche la formation et la formule appropriée pour l'élève.

En regroupant ces élèves aux caractéristiques similaires, le Centre d'éducation des adultes du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais peut leur offrir un accompagnement et un encadrement plus personnalisé et intensif. Le financement du ministère de l'Éducation vient bonifier cette action.

SOUTIEN EN MOBILITÉ INTERRÉGIONALE POUR LES ÉLÈVES EN FORMATION PROFESSIONNELLE

17 déc. 2021 - La direction générale du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais reçoit un montant de 30 000 \$ pour le soutien à la mobilité interrégionale des élèves en formation professionnelle.

Le projet, financé par le ministère de l'Éducation, vise la promotion des programmes Mécanique automobile et Mécanique de véhicules légers au-delà des frontières du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

Concrètement, le financement servira à la promotion des programmes dans les régions ne l'offrant pas ou ayant des listes d'attente. Le Centre de formation professionnelle tentera également le recrutement d'élèves dans d'autres régions du Québec, par exemple l'Abitibi. La formule élève d'un jour (transport, hébergement et accueil) permettra aux candidats de valider leur choix professionnel. Grâce à la collaboration du ministère de l'Éducation, le Centre de formation professionnelle de la Vallée-de-la-Gatineau (CFPVG) pourra offrir des bourses sous forme de frais de déplacement pour tous les élèves demeurant à plus de 100 kilomètres du centre et cela dans les deux programmes déjà cités.

L'instauration de cette initiative permettra de mettre en œuvre des pratiques innovantes de recrutement, afin de former les élèves dans ces deux programmes d'entretien d'équipement motorisé pour mieux répondre à l'offre du marché du travail.

Février 2022

91 PROJETS SCOLAIRES DANS LES ÉCOLES DU QUÉBEC SOUTENUS PAR LA FONDATION MONIQUE-FITZ-BACK

2 février 2022 - Le Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais annonce que parmi les 91 projets présentés, 4 projets ont été financés pour l'Outaouais par la Fondation Monique Fitz-Back (FMFB) dont un dans la Vallée-de-la-Gatineau.

La FMFB agit pour développer la conscience environnementale et sociale des jeunes du Québec tout en octroyant des bourses pour des projets innovants qui méritent d'être soulignés.

Le gagnant du CSSHBO est le pavillon Saint-Boniface de Bois-Franc pour le projet : « Écolabs, jardin intérieur hydroponique ». Un montant de 1 000 \$ a été octroyé à ce projet sous la responsabilité de l'enseignante, madame Sylvie Crytes

MARS 2022

L'UQAT ACCROIT SES SERVICES ET SON IMPLICATION DANS LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU ET LE PONTIAC

Un partenariat avec l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue permettra d'élargir l'offre de programmes et de cours à distance offerts à Maniwaki en mettant en place une salle de vidéoconférence équipée d'un système de pointe, aménagée dans une salle de classe de la CSSHBO. L'accès à ces nouveaux outils permettra d'enrichir l'expérience d'apprentissage des étudiantes et étudiants du territoire de Maniwaki qui choisissent d'étudier à l'UQAT.

Le partenariat permettra également l'aménagement d'une didacthèque à Maniwaki dont une partie de la collection sera accessible à l'école de Fort-Coulonge. Grâce à ce projet, les étudiantes et étudiants en sciences de l'éducation de ce territoire auront accès aux mêmes services que toutes les personnes inscrites en sciences de l'éducation, où les programmes de l'UQAT sont déployés.

Soulignons que le CSSHBO met à la disposition de l'UQAT, les espaces nécessaires pour les nouveaux aménagements prévus notamment, deux salles de classe. Il offrira un soutien technique en plus d'assurer la gestion des locaux concernés.

AVRIL 2022

VINGT-TROIS PRÉPOSÉS AUX BÉNÉFICIAIRES ET AUXILIAIRES FAMILIALES SOULIGNENT LEURS GRADUATIONS

10 avr. 2022 - Le 8 avril dernier avaient lieu deux graduations bien spéciales, les centres de formation professionnelle Pontiac (CFPP) et Vallée-de-la-Gatineau (CFVVG) terminent leur parcours au programme d'études professionnelles d'Assistance à la personne en établissement et à domicile (APED).

Des vingt-trois finissants, dix-neuf sont issus d'un projet particulier, appelé "Groupe Excellence Santé" (GES), ces deux cohortes ont débuté en août 2021 un parcours scolaire unique, soit l'intégration des notions théoriques et pratiques en milieu de travail. Au total, les élèves ont bénéficié de 20 % (174 heures) de plus en milieu de travail rémunéré, accompagnés de leurs enseignants afin de consolider leurs connaissances et compétences.

Les groupes GES ont bénéficié d'un partenariat bien spécial avec le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais (CISSSO), Services Québec, le Service régional de la formation professionnelle en Outaouais (SRFPO) ainsi que Le Carrefour Jeunesse emploi (CJEVG et CREP) des MRC du Pontiac et de la Vallée-de-la-Gatineau.

24^e ÉDITION DU DÉFI OSENTREPRENDRE

28 avr. 2022 – C’est en tout, 28 projets permettant la participation de plus de 500 étudiants qui ont été présentés au gala local du Défi OSEntreprendre. Deux (2) projets au préscolaire, 20 projets au primaire et six (6) projets au secondaire et en formation générale des adultes ont été présentés aux membres du jury local. Ce défi annuel a pour but de faire rayonner des entrepreneurs scolaires inspirants qui passent à l’action.

MAI 2022

L'ÉQUIPE DU PAVILLON SAINT-EUGÈNE, LAURÉAT RÉGIONAL AU CONCOURS DÉFI OSENTREPRENDRE

10 mai 2022 – C’est lors de la 24^e édition du gala régional du défi OSEntreprendre que l’initiative des élèves du Pavillon Saint-Eugène, « Les clés du bonheur », a été sélectionnée au gala régional sur 52 projets présentés à cette édition. Le projet a obtenu une bourse d’une valeur de 500 \$.

Ce projet a permis aux élèves de développer plusieurs habiletés et connaissances. Avec l’aide des membres du personnel, ils ont confectionné des porte-clés personnalisés et originaux. Ces œuvres d’art ont été vendues afin d’amasser des fonds et se procurer plus de matériel pour accomplir d’autres projets à l’école.

L'ÉCOLE SECONDAIRE DU CŒUR-DE-LA-GATINEAU PRÉSENTE SON 1ER COLLOQUE SUR LA SEXUALITÉ DES ADOS

30 mai 2022 – L’École secondaire du Cœur-de-la-Gatineau a tenu son premier colloque présenté sur la sexualité des adolescents. Les organisatrices de ce colloque étaient Marie-Laurence Charlebois, Sonia Olsen, Sylvie Dupont, Isabelle Plante, Isabelle Pilon et Josée Brisebois.

Dans un premier temps, un entretien intitulé « Je me suis choisie (en virtuel) » a eu lieu avec Ingrid Falaise sur le thème de la violence dans les relations amoureuses. Plusieurs ateliers ont également eu lieu tout au long de la journée :

Cours d’autodéfense - présenté par Stéphane Lachapelle et Valentina Dimitru

Tu veux ou tu veux pas? - présenté par Maryse Fortin de la Maison de la Famille

Dans ton écran – présenté par France Galipeau à partir du site de la fondation Marie-Vincent

Mécanique pour homme – présenté par l’organisme du BRAS

Désir et plaisir dans l’agir sexuel – présenté par Marie-Claude Coulombe, infirmière

Vrai ou faux version ITSS – présenté par Philippe Beaudoin

La sexualité en 2022 et réflexion critique sur les représentations de la sexualité dans l’espace public – présentés par Catherine Roy, travailleuse sociale

Mon premier amour! Défi des premières fréquentations – présenté par Marie-Claude Coulombe, infirmière

Oser être soi-même et Croissance sexuelle humaine et image corporelle – présentés par l’organisme Jeunesse sans frontières, Chantal Laviolette

Prince ou Duc? – présenté par Philippe Beaudoin

Ok or not ok – présenté par Vicky Veilleux

Réflexion sur la sexualité – présenté par Rox Deragon, sexologue

Consentement et vie amoureuse saine – présenté par Maryse Fortin de la Maison de la Famille

Ta sexualité sur les réseaux sociaux? – présenté par Catherine Roy, travailleuse sociale

Sexto et porno – présenté par l’organisme du BRAS

On S’EXprime! Bien vivre sa sexualité tout au long de sa vie – présenté par l’organisme Jeunesse sans frontières

À la fin de la journée, les adolescents étaient invités à la cafétéria pour participer à une table ronde afin d'entendre les intervenants et les professionnels répondre à des questions fréquemment posées par les jeunes. Plusieurs prix de présence ont été offerts par tirage au sort, gracieuseté de nombreux commanditaires locaux.

Juin 2022

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL NOMMÉ VICE-PRÉSIDENT DE LA TABLE ÉDUCATION OUTAOUAIS

21 juin 2022 - Le directeur général du Centre de services scolaire, monsieur Denis Rossignol est nommé vice-président de la TABLE ÉDUCATION OUTAOUAIS pour un mandat de quatre (4) ans. La TABLE ÉDUCATION OUTAOUAIS est une instance régionale de concertation en persévérance scolaire et réussite éducative (IRC) qui a pour mission de mobiliser et rassembler les acteurs stratégiques dans le but d'agir ensemble pour favoriser la réussite éducative des jeunes et des adultes de l'Outaouais.

DE LA LECTURE À LA PROGRAMMATION : UN PROJET INTERDISCIPLINAIRE

23 juin 2022 – Dix (10) enseignantes du primaire ont fait partie d'un projet d'initiation à la programmation informatique avec leurs élèves. À travers la lecture du livre Hello Ruby : à la découverte du codage, les élèves ont développé leurs compétences en lecture, écriture, mathématiques, sciences et plus encore. Évidemment, le but premier de ce projet était d'initier les élèves aux algorithmes, boucles, événements et conditions, bref, la base de la programmation.

À l'École des Petits-Ponts, 3 classes de 1^{re} année ont vécu à fond ce projet, d'octobre à juin.

CHORALE DE L'ÉCOLE LE RUCHER

28 juin 2022 - Cette année fut un retour pour les Choralies après deux (2) ans d'absence. Cette prestation, sous la direction du spécialiste en musique au préscolaire et au primaire, monsieur Sébastien McNeil fut un énorme succès. Tous les billets ont été vendus pour la représentation ainsi que pour la pratique générale.

Ces 62 chanteuses et chanteurs provenant des Pavillons Pie-XII de Maniwaki, Sainte-Croix de Messines, Saint-Boniface de Bois-Franc, Dominique-Savio de Montcerf-Lytton, Sacré-Cœur de Grand-Remous ainsi que deux (2) élèves de l'École secondaire à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau de Maniwaki ont donné un spectacle haut en couleur.

1.3 Services éducatifs et autres services

Le Centre de services scolaire propose une infrastructure éducative bien adaptée aux besoins de sa clientèle. Pour accomplir sa mission éducative, il peut compter sur un réseau comprenant trois écoles secondaires (à Mansfield-et-Pontefract, Gracefield et Maniwaki), dix-neuf écoles primaires, trois centres de formation générale des adultes et deux centres de formation professionnelle. Son budget total s'élève à près de 61 millions \$, alors que le personnel se chiffre à environ 800 employés. Sa clientèle compte plus de 3 000 élèves (maternelle quatre ans, maternelle cinq ans, primaire, secondaire, formation générale des adultes et formation professionnelle).

Le Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais propose également aux élèves qui y ont droit, en vertu des régimes pédagogiques applicables, différents services complémentaires. Ceux-ci ont pour but de favoriser la progression de l'élève dans l'ensemble de ses apprentissages.

Conformément au Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire, le Centre de services scolaire s'est doté d'un programme pour chaque service éducatif complémentaire :

- Programme de services de soutien;
- Programme de services à la vie scolaire;
- Programme de services d'aide à l'élève;
- Programme de services de promotion et de prévention.

Ces quatre programmes mobilisateurs incluent donc les services suivants :

- Animation spirituelle et engagement communautaire;
- Animation sur les plans sportifs, culturels et sociaux;
- Éducation spécialisée;
- Enseignement à domicile;
- Information et orientation scolaire et professionnelle;
- Orthopédagogie;
- Orthophonie;
- Psychoéducation;
- Psychologie;
- Santé et intervention sociale.

D'autres services sont offerts aux élèves du primaire et du secondaire.

Services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA)

Le Centre de services scolaire offre de nombreux services pour répondre aux besoins des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. Elle peut compter sur l'appui d'une équipe multidisciplinaire formée de ressources professionnelles (psychologues, psychoéducateurs, orthophonistes), de ressources enseignantes (orthopédagogues, enseignants-ressources) et du personnel de soutien à l'élève (techniciens en éducation spécialisée, préposés aux élèves handicapés et interprètes).

Services de garde au primaire

Le Centre de services scolaire compte trois (3) services de garde en milieu scolaire répartis dans 13 pavillons fréquentés par plus de 300 enfants.

Autres services éducatifs au secteur adulte

De plus, le Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais offre à la population adulte les services suivants :

- **Les services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA)**
Ces services créés à l'intention des adultes servent à les soutenir dans leur développement (intégration en emploi, retour aux études, bilan des acquis, etc.) ;
- **Le service de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)**
Ce service offre de faire une démarche officielle reconnue par le ministère de l'Éducation qui officialise l'atteinte des compétences acquises liées à celles d'un programme de la formation professionnelle, le tout menant à l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) ;
- **Test de développement général (TDG)**
Ce service permet la passation d'un test de développement général afin de se situer dans une démarche d'apprentissage continu ;
- **Test d'équivalence de niveau de scolarité (TENS)**
Ce service permet la passation des tests d'équivalence de niveau de scolarité de 5e secondaire.

2. GOUVERNANCE DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

2.1 Conseil d'administration

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur Christian Heppell	Président, représentant des parents du District le Rucher
Monsieur Jean-Pierre Landry ¹	Vice-président, représentant des parents du District du Cœur-de-la-Gatineau
Madame Sabrina Devlin	Vice-présidente ² , représentante des parents de l'École des Petits-Ponts
Madame Mandy Brown ³	Représentante des parents du District du Cœur-de-la-Gatineau
Madame Sylvie Thibault	Représentante des parents de la C.E.H.G.
Madame Ellen Boucher	Représentante des parents du District Sieur-de-Coulonge
Madame Julie Carle	Représentante des enseignants
Madame Sonia Olsen	Représentante des membres du personnel professionnel non enseignant
Madame Stéphanie Piché	Représentante des directions d'établissement d'enseignement
Madame Susan O'Donnell ⁴	Représentante des membres du personnel de soutien
Madame Johanne Baker	Représentante des cadres scolaires
Madame Guylaine Marcil	Personne ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines
Madame Lynn Kearney	Personne ayant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles
Madame Carole St-Amour	Personne issue du milieu communautaire, sportif ou culturel
Madame Kim Lesage	Personne issue du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires
Madame Ariane Lacelle	Personne âgée de 18 à 35 ans

DATE, HEURE ET LIEU DES SÉANCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DATE	HEURE	LIEU
10 août 2021 (extraordinaire)	18 h 30	Visioconférence
Procès-verbal du 10 août 2021		
31 août 2021	18 h 30	Visioconférence

¹ Le poste de monsieur Jean-Pierre Landry est devenu vacant le 8 novembre 2021

² Madame Sabrina Devlin est nommée vice-présidente du conseil d'administration du CSSHBO lors de la séance du 30 novembre 2021

³ Madame Mandy Brown remplace monsieur Jean-Pierre Landry au poste de représentant du district du Cœur-de-la-Gatineau le 13 janvier 2022

⁴ Le secrétaire général annonce la vacance au poste de représentant des membres du soutien suite au décès de madame Susan O'Donnell lors de la séance du 31 août 2021

DATE	HEURE	LIEU
Procès-verbal du 31 août 2021		
26 octobre 2021	18 h 30	Visioconférence
Procès-verbal du 26 octobre 2021		
30 novembre 2021	18 h 30	Visioconférence
Procès-verbal du 30 novembre 2021		
13 janvier 2022 (extraordinaire)	18 h 30	Visioconférence
Procès-verbal du 13 janvier 2022		
25 janvier 2022	18 h 30	Visioconférence
Procès-verbal du 25 janvier 2022		
29 mars 2022	18 h 30	Visioconférence
Procès-verbal du 29 mars 2022		
26 avril 2022	18 h 30	250, chemin de la Chute, Mansfield-et-Pontefract (Québec), J0X 1R0
Procès-verbal du 26 avril 2022		
31 mai 2022	18 h 30	331, rue du Couvent, Maniwaki (Québec), J9E 1H5
Procès-verbal du 31 mai 2022		
28 juin 2022	18 h 30	250, chemin de la chute, Mansfield-et-Pontefract (Québec), J0X 1R0
Procès-verbal du 28 juin 2022		

DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Numéro de résolution	Objet	Date
CSSHBO-002-2021-22	Cession du contrat de transport exclusif de Transport A. Heafey Inc.	10-08-2021
CSSHBO-006-2021-22	Plan d'action de la direction générale 2021-2022	31-08-2021
CSSHBO-007-2021-22	Formation comité de révision	31-08-2021

Numéro de résolution	Objet	Date
CSSHBO-008-2021-22	Rénovation de la serre du Centre de formation professionnelle Vallée-de-la-Gatineau	31-08-2021
CSSHBO-010-2021-22	Projet de la salle de spectacle de la Maison de la culture Vallée-de-la-Gatineau	31-08-2021
CSSHBO-013-2021-22	Régime d'emprunts à long terme	26-10-2021
CSSHBO-020-2021-22	Emprunts par marge de crédit auprès du ministre des Finances	30-11-2021
CSSHBO-022-2021-22	Formation comité de révision	13-01-2022
CSSHBO-026-2021-22	MDB_012D - Rénovations des finis intérieurs du troisième niveau Saint-Pierre	25-01-2022
CSSHBO-027-2021-22	Demande révision concernant élève 0150938	25-01-2022
CSSHBO-031-2021-22	Calendrier scolaire 2023-2024	29-03-2022
CSSHBO-032-2021-22	Entente traitement rôles imposition-perception taxes scolaires	29-03-2022
CSSHBO-033-2021-22	Comité des ressources humaines	29-03-2022
CSSHBO-034-2021-22	Réfection toiture-parement brique CNDD Maniwaki	29-03-2022
CSSHBO-035-2021-22	Remplacement entrée électrique CÉHG Maniwaki	29-03-2022
CSSHBO-036-2021-22	Réfection toiture - phase II CÉHG Maniwaki	29-03-2022
CSSHBO-037-2021-22	Modification temporaire à la Politique des frais de déplacement	29-03-2022
CSSHBO-038-2021-22	Calendrier des jours chômés et payés 2022-2023	29-03-2022
CSSHBO-933-2021-22	Rénovation des finis intérieurs 3 ^e niveau pavillon Saint-Pierre, Fort-Coulonge	29-03-2022
CSSHBO-041-2021-22	Comité évaluation DG	26-04-2020

Numéro de résolution	Objet	Date
CSSHBO-042-2021-22	Organigramme 2022-2023	26-04-2020
CSSHBO-043-2021-22	Services professionnels audit externe	26-04-2020
CSSHBO-044-2021-22	Plan triennal répartition des immeubles	26-04-2020
CSSHBO-047-2021-22	Critères de répartition des ressources 2022-2023	31-05-2022
CSSHBO-048-2021-22	Structure administrative des gestionnaires 2022-2023	31-05-2022
CSSHBO-049-2021-22	Entretien ménager des Pavillons Poupore et Saint-Pierre 22-23	31-05-2022
CSSHBO-050-2021-22	Entretien ménager des Pavillons Sacré-Cœur de Gracefield 22-23	31-05-2022
CSSHBO-051-2021-22	Cadre général pour le renouvellement des contrats de transport	31-05-2022
CSSHBO-052-2021-22	Comité de négociation en transport scolaire	31-05-2022
CSSHBO-053-2021-22	Rapport de la protectrice de l'élève pour l'élève ayant la fiche 0150938	31-05-2022
CSSHBO-056-2021-22	Budget du centre administratif 2022-2023	28-06-2022
CSSHBO-057-2021-22	Budget des écoles et des centres 2022-2023	28-06-2022
CSSHBO-058-2021-22	Plan d'effectifs des gestionnaires	28-06-2022
CSSHBO-059-2021-22	Plan d'effectifs du personnel de soutien	28-06-2022
CSSHBO-060-2021-22	Plan d'effectifs du personnel professionnel non enseignant 2022-2023	28-06-2022
CSSHBO-061-2021-22	Entente concernant le protecteur de l'élève	28-06-2022
CSSHBO-062-2021-22	Comité enquête éthique-déontologie CSS francophone	28-06-2022

2.2 Autres comités de gouvernance

Liste des comités du conseil d'administration et de leurs membres

Nom du comité	Liste des membres
Comité de gouvernance et d'éthique	Madame Guylaine Marcil Monsieur Christian Heppell Madame Sabrina Devlin Madame Kim Lesage Madame Sylvie Thibault
Comité de vérification	Madame Lynn Kearney Madame Ellen Boucher Madame Stéphanie Piché Madame Julie Carle Madame Sabrina Devlin
Comité des ressources humaines	Madame Guylaine Marcil Monsieur Christian Heppell Madame Johanne Baker (Monia Lirette) Madame Susan O'Donnell Madame Carole St-Amour

Liste des comités du Centre de services scolaire et de leurs membres

Nom du comité	Liste des membres
Comité consultatif de gestion	Monsieur Denis Rossignol, directeur général Monsieur Stéphane Rondeau, directeur général adjoint Monsieur Stéphane Bouchard, directeur, École des Petits-Ponts Madame Anne-Marie Belleau, directrice par intérim, École des Petits-Ponts Madame Sally-Ann Malette, directrice adjointe par intérim, École des Petits-Ponts Monsieur René Allard, directeur adjoint par intérim, École des Petits-Ponts Madame Julie Martin, directrice, École secondaire Sieur-de-Coulonge Madame Gabie Paré, directrice adjointe, École secondaire Sieur-de-Coulonge Madame Josée Brisebois, directrice, École du Cœur-de-la-Gatineau Madame Annick Lafontaine, directrice adjointe, École du Cœur-de-la-Gatineau Monsieur Nicolas Lacroix-Le Duc, directeur adjoint, École du Cœur-de-la-Gatineau Madame Valérie Carle, directrice, École le Rucher Madame Marianne Tremblay, directrice adjointe, École Le Rucher Madame Vicky Roy, directrice adjointe, École Le Rucher Madame Stéphanie Piché, directrice, Cité étudiante de la Haute-Gatineau Monsieur Marc Delorme, directeur adjoint, Cité étudiante de la Haute-Gatineau

Nom du comité	Liste des membres
	Monsieur Serge Lacourcière, directeur, Centre d'éducation des adultes et École des Métiers Monsieur Éric Richard, directeur adjoint, Centre d'éducation des adultes et École des Métiers Monsieur Daniel Larche, directeur adjoint, Centre d'éducation des adultes et École des Métiers Madame Nadine Carpentier, directrice, Service des ressources humaines Madame Manon Riel, directrice Service des ressources financières, du transport et de l'organisation scolaire Madame France Lagarde, directrice adjointe, Service des ressources éducatives Monsieur Charles Pétrin, directeur, Service des ressources matérielles et technologiques Madame Monia Lirette, régisseuse aux communications, Service du secrétariat général et des communications Monsieur Louis-Philippe Larivière, directeur adjoint, Service du secrétariat général et des communications
Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	Aucun travail en 2021-2022
Comité consultatif de transport	Monsieur Denis Rossignol, directeur général, CSS des Hauts-Bois-de-l'Outaouais Monsieur Mike Dubeau, directeur général, CS scolaire Western Québec Monsieur Christian Heppell, membre du conseil d'administration CSS des Hauts-Bois-de-l'Outaouais Madame Manon Riel, directrice du transport scolaire - CSS des Hauts-Bois-de-l'Outaouais Monsieur Pascal Proulx, directeur du transport scolaire - CS Western Québec Madame Julie Martin, directrice d'école - CSS des Hauts-Bois-de-l'Outaouais Madame Manon Dusablon, directrice adjointe transport scolaire - CS Western Québec Monsieur Éric Blanchette, coordonnateur au transport scolaire – CSSHBO Madame Kim Lesage, membre du conseil d'administration CSS des Hauts-Bois-de-l'Outaouais Madame Mandy Brown, membre du comité de parents - CSS des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Nom du comité	Liste des membres
	Monsieur Andrew Cornforth, commissaire - CS Western Québec Madame Stéphanie Lyrette-Brennan, commissaire - CS Western Québec Madame Samantha Oxley, parent – CS Western Québec
Comité de parents	Monsieur Christian Heppell, président, Cité étudiante de la Haute-Gatineau, délégué FCPQ Madame Sylvie Thibault, Cité étudiante de la Haute-Gatineau, substitut et déléguée FCPQ Monsieur Jean-Pierre Landry, École secondaire Sieur-de-Coulonge Madame Ellen Boucher, École secondaire Sieur-de-Coulonge, substitut Madame Sabrina Devlin, École des Petits-Ponts Madame Claude Galipeau, École des Petits-Ponts, substitut Madame Mandy Brown, École du Cœur-de-la-Gatineau Madame Valérie Bouffard, École Le Rucher

2.3 Code d'éthique et de déontologie

Les administrateurs du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais sont régis par le [*Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone*](#) (ci-après le « *Règlement* »). Le *Règlement* détermine les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions.

Le Centre de services scolaire des Draveurs, le Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides, le Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais et le Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais ont conclu une entente afin de mettre en commun leurs ressources et partager le comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie.

Le comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie est partagé au sein des centres de services scolaires signataires et a pour mandat d'examiner et d'enquêter sur toute information concernant un comportement susceptible de contrevenir au *Règlement*.

Ce comité est composé de trois (3) personnes, nommées et choisies par résolution du conseil d'administration des centres de services scolaires signataires au vote d'au moins les deux tiers de leurs membres. Des copies de ses résolutions sont reproduites en annexe de la présente.

La composition du comité est la suivante :

1° un membre qui possède une expérience, une expertise, une sensibilisation ou un intérêt marqué en matière d'éducation ;

2° un ancien membre du conseil d'administration d'un centre de services scolaire ou un ancien commissaire d'une commission scolaire ;

3° un membre qui possède une expérience ou une expertise en matière de déontologie et d'éthique.
Le comité doit être composé de membres provenant d'au moins deux des trois catégories.

Les membres du comité ne peuvent être membres du conseil d'administration ou employés d'un des centres de services scolaires partie à la présente entente ou liés à ceux-ci.

2.4 Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

Le Centre de services scolaire a adopté le 17 juin 2019 la *Procédure visant à faciliter la divulgation des actes répréhensibles, SG-99.03*. Cette procédure vise à mettre en place un mécanisme visant à faciliter la divulgation des actes répréhensibles au sein du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais. La personne responsable du suivi des divulgations est le secrétaire général, monsieur Louis-Philippe Larivière.

Reddition de comptes de la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics

Reddition de compte 2021-2022	Nombre de divulgations ou de communications de renseignements
1. Divulgations reçues par la personne responsable du suivi des divulgations	Aucune

3. RÉSULTATS

3.1 Plan d'engagement vers la réussite 2018-2023

3.1.1 Résultats du plan d'engagement vers la réussite (PEVR) - Objectifs établis par le ministre de l'Éducation

Orientation 1 : Assurer une meilleure adaptation des services à la diversité des personnes, des besoins et des trajectoires

Objectif	Indicateur	Cible	Résultats 2018- 2019	Résultats 2019- 2020	Résultats 2020- 2021	Résultats 2021- 2022	Résultats 2022-2023
D'ici 2023, réduire les écarts de réussite entre différents groupes d'élèves	Gars VS Fille	(Gars vs Filles : de 7 % à 5 %)	18,3 %	18,6 %	5,5 %	33,3 %	À venir
	EHDAAS VS GLOBAL	(EHDAAS : de 40 % à 30 %)	26,2 %	31,5 %	nd	nd	À venir
D'ici 2023, ramener de 16 % à 14 % la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire, dans le réseau public	Proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire	16 % à 14 %	24,7 %	18,9 %	25,3 %	26,7 %	27,3 %

Orientation 2 : Offrir à toutes les personnes les meilleures conditions pour apprendre et réussir tôt et tout au long de leur vie

Objectif	Indicateur	Cible	Résultats 2018- 2019	Résultats 2019- 2020	Résultats 2020- 2021	Résultats 2021- 2022	Résultats 2022-2023
D'ici 2023, porter à 70 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification, et à 65 % la proportion de ces élèves titulaires	La proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification	Établir à 65 % la proportion des titulaires d'un premier diplôme	61,8 %	64,5 %	66,8 %	62,2 %	66,8 %
		70 % des élèves de moins de 20 ans qui	62,3 %	65,0 %	68,3 %	63,4 %	68,3 %

Objectif	Indicateur	Cible	Résultats 2018- 2019	Résultats 2019- 2020	Résultats 2020- 2021	Résultats 2021- 2022	Résultats 2022-2023
d'un premier diplôme (diplôme d'études secondaires et diplôme d'études professionnelles)		obtiennent un premier diplôme ou une première qualification					
D'ici 2023, porter à 50 % la proportion des enfants qui commencent la première année sans présenter de facteur de vulnérabilité pour leur développement	Proportion des enfants qui commencent la première année sans présenter de facteur de vulnérabilité	50 % des enfants qui commencent la première année sans présenter de facteur de vulnérabilité	64,9 % (EQDEM 2017)	RÉSULTATS DE L'EQDEM 2022 (AUTOMNE 2023)			
D'ici 2023, porter à 90 %, le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4 ^e année du primaire	Taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4 ^e année du primaire	Porter à 90 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4 ^e année du primaire	76,1 %	Aucune épreuve unique		65,7 %	À venir
Augmenter de 5 % la part de la population adulte au Québec qui démontre des compétences élevées en littératie, selon les résultats du programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes de 2023 (PEICA)	Part de la population adulte au Québec qui démontre des compétences élevées en littératie	Augmenter de 5 %	Vallée-de-la-Gatineau				
			60,7 %		54,8 %		

Objectif	Indicateur	Cible	Résultats 2018- 2019	Résultats 2019- 2020	Résultats 2020- 2021	Résultats 2021- 2022	Résultats 2022-2023
			Pontiac				
			61,5 %			55,6 %	

Orientation 3 : Assurer un environnement bienveillant, sain et sécuritaire qui favorise la communication ainsi que des relations personnelles et sociales enrichissantes

Objectif	Indicateur	Cible	Résultats 2018-2019	Résultats 2019- 2020	Résultats 2020- 2021	Résultats 2021- 2022	Résultats 2022-2023
D'ici 2023, soutenir et faciliter la création d'environnements stimulants et propices aux apprentissages et à la pratique régulière d'activités physique	Activités physiques diversifiées	60 minutes par jour au primaire (300 minutes par semaine)	360 min.	400 min.	445 min.	445 min.	445 min.
D'ici 2023, assurer un climat scolaire positif et sécuritaire pour l'ensemble des élèves et des intervenants (Sondage QES et PROPEL)	Membre du personnel affirmant se sentir en sécurité		*nd	*nd	*nd	93 %	Prévu en 2026
	Élèves affirmant se sentir en sécurité		*nd	*nd	*nd	83,5 %	Prévu en 2026
D'ici 2023, faire en sorte que toutes les infrastructures immobilières et technologiques soient	Infrastructures immobilières dans un état satisfaisant et prêtes pour l'avenir	29/29	1/29	1/29	1/29	1/29	1/29

Objectif	Indicateur	Cible	Résultats 2018-2019	Résultats 2019- 2020	Résultats 2020- 2021	Résultats 2021- 2022	Résultats 2022-2023
dans un état satisfaisant et prêtes pour l'avenir	Technologies présentant un état non satisfaisant	Aucun	Implantation du Plan de développement des ressources informatiques (PDRI)	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune

Orientation 4 : Assurer le développement et la qualité des pratiques pédagogiques et des ressources éducatives

Objectif	Indicateur	Cible	Résultats 2018- 2019	Résultats 2019- 2020	Résultats 2020- 2021	Résultats 2021- 2022	Résultats 2022-2023
D'ici 2023, soutenir les établissements afin qu'ils offrent des plateaux de développement professionnel visant à assurer le partage des connaissances nécessaires à l'évolution des pratiques pédagogiques et éducatives	Plateaux de développement professionnel visant à assurer le partage des connaissances nécessaires à l'évolution des pratiques pédagogiques et éducatives	Minimum d'un plateau par établissement	5/7	5/7	6/7	7/7	7/7
D'ici 2022, s'assurer que 100 % des élèves aient accès chaque année à des projets pédagogiques intégrant le numérique	Élèves ayant accès chaque année à des projets pédagogiques intégrant le numérique	100 % des élèves ayant accès	*nd	*nd	100 %	100 %	À venir

Orientation 5 : Renforcer le rôle et la place des acteurs et des partenaires de l'éducation

Objectif	Indicateur	Cible	Résultats 2018- 2019	Résultats 2019- 2020	Résultats 2020- 2021	Résultats 2021- 2022	Résultats 2022-2023
D'ici 2023, améliorer la reconnaissance et la valorisation de l'expertise de tout le personnel (portrait de situation)	Sentiment de reconnaissance et de valorisation de l'expertise de tout le personnel	Portrait de situation	nd	nd	nd	nd	À venir (hiver 2023)
D'ici 2023, accroître l'engagement, la participation et la collaboration de tous les parents, les familles et de la communauté dans la réussite des élèves (élaborer un portrait de situation)	L'engagement, la participation et la collaboration de tous les parents, les familles et de la communauté dans la réussite des élèves	Élaborer un portrait de situation	nd	nd	nd	nd	À venir
D'ici 2023, signer des protocoles d'entente de services avec tous les organismes partenaires assurant le partage des ressources et, de l'expertise au profit des élèves	Nouvelles ententes de services signées	Augmentation	nd	nd	nd	nd	À venir

Orientation 6 : Améliorer la gouvernance et la performance organisationnelle en intégrant le principe de subsidiarité

Objectif	Indicateur	Cible	Résultats 2018- 2019	Résultats 2019- 2020	Résultats 2020- 2021	Résultats 2021- 2022	Résultats 2022-2023
Assurer une gestion flexible, collaborative et responsable des ressources publiques	Comité de répartition des ressources	Argents directs aux élèves	40 432 762 \$	41 428 561 \$	43 145 920 \$	46 976 784 \$	*À venir

3.2 Lutte contre l'intimidation et la violence

3.2.1 Synthèse des événements relatifs à l'intimidation et à la violence déclarés au centre de services scolaire

Échelle de la fréquence des événements d'intimidation ou de violence

Échelle
Aucun événement
Moins de 10 événements déclarés
De 10 à 19 événements déclarés
De 20 à 39 événements déclarés
40 et plus événements déclarés

Établissement scolaire	Intimidation (fréquence des événements)	Violence (fréquence des événements)	Proportion d'interventions qui ont fait l'objet d'une plainte au protecteur de l'élève
École secondaire Sieur-de-Coulonge	Moins de 10 événements déclarés	De 20 à 39 événements déclarés	0 %
École des Petits-Ponts	Moins de 10 événements déclarés	40 et plus événements déclarés	0 %
École du Cœur-de-la-Gatineau	Moins de 10 événements déclarés	40 et plus événements déclarés	0 %
École Le Rucher	40 et plus événements déclarés	40 et plus événements déclarés	0 %
École de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau	Moins de 10 événements déclarés	De 10 à 19 événements déclarés	0 %
Centre d'éducation des adultes	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré	0 %
École des métiers	Aucun événement déclaré	Moins de 10 événements déclarés	0 %

3.2.2 Interventions dans les établissements du Centre de services scolaire

École Secondaire Sieur-de-Coulonge

- Renforcement du code de vie (avril) pour bonifier le plan de surveillance : augmentation de la surveillance dans les aires communes, présence régulière de la SQ à l'heure du dîner et interdiction des sorties hors du terrain de l'école;
- Promotion des comportements respectueux (intercom, affiches et publicité, page Facebook ESSC, activités sur l'heure du dîner);
- Tournée de classe de la part des TES afin de promouvoir la bienveillance et le rôle des témoins lors d'une situation de violence ou d'intimidation;
- Semaine de la communication positive CSSHBO (mars 2022);
- Portrait du climat scolaire à la suite du questionnaire passé aux élèves et membres du personnel.

École des Petits-Ponts

- Semaine de la communication positive (mars 2022);
- Portrait du climat scolaire à la suite du questionnaire passé aux élèves et membres du personnel;
- Maintien de la journée de communication positive « Soyons gentils » avec le port des chandails roses tout en profitant de ce moment hebdomadaire pour intervenir en prévention;
- Expérimentation du programme CA-CP (Corps actif – Cerveau performant) dans l'ensemble des pavillons EPP via les ressources en sports et loisirs;
- Intégration avec régularité à l'horaire d'enseignement (planification quotidienne découlant de la grille-matière) les pauses actives;
- Poursuite de la mise en place d'un groupe CAP T.E.S. afin de poursuivre le développement de l'expertise individuelle et collective SRPI;
- Poursuite de la planification et l'expérimentation d'enseignement explicite du comportement en fonction des aires de vulnérabilité.

École du Cœur-de-la-Gatineau

- Semaine de la communication positive (mars 2022);
- Formation de l'équipe des services complémentaires du secondaire à la « Trousse Sexto »;
- Portrait du climat scolaire à la suite du questionnaire passé aux élèves et membres du personnel;
- Ateliers de sensibilisation au 3^e cycle avec le policier-éducateur;
- Formation de groupe sur les habiletés sociales;
- Outils de rappels : projecteur dans l'agora, tournée de classe, etc.

École le Rucher

- Semaine de la communication positive (mars 2022);
- Portrait du climat scolaire à la suite du questionnaire passé aux élèves et membres du personnel;
- Organisation d'activités (membres du personnel) lors de la période du dîner : Activités sportives le midi, tournois ou compétitions multi groupes, tournois de ballon-chasseur, jeux structurés sur la cour d'école, activités structurées lors des dîners à l'intérieur, animation de jeux pour les plus jeunes par des élèves du 3^e cycle, dîner récompense pour certains élèves.

- Ateliers ciblés en classe (TES) : Gestion des émotions, habiletés sociales, résolution de conflit, esprit sportif, persévérance scolaire, intimidation, Vers le pacifique, Les amis de Zippy, Passeport s'équiper pour la vie;
- Zone d'enseignement explicite du jeu sur la cour d'école : Enseignements explicites pour des élèves ciblés, diminution du nombre d'élèves sur la cour, enseignements explicites en lien avec les activités sportives organisées, ateliers « comment bien jouer sur la cour »;
- Ateliers par des ressources externes : Grand frère/grande sœur pour le 3^e cycle, ateliers sur l'intimidation faite par Halte-Femme Haute-Gatineau, ateliers sur la promotion de la santé mentale fait par Suicide Détour, policier éducateur.

Cité étudiante de la Haute-Gatineau

- Semaine de la communication positive CSSHBO (mars 2022);
- Formation de l'équipe de première ligne à la « Trousse Sexto »;
- Portrait du climat scolaire à la suite du questionnaire passé aux élèves et membres du personnel;
- Relance de la « Brigade » (groupe de 6 élèves de différents niveaux);
- Surveillance accrue de plusieurs membres du personnel (plusieurs postes différents à l'intérieur et extérieur de l'école);
- Organisation pour assurer une accessibilité des membres du personnel pendant les heures de dîner et pauses.

Centre d'éducation des adultes

- Semaine de la communication positive (mars 2022);
- Portrait du climat scolaire à la suite du questionnaire passé aux élèves et membres du personnel;
- Ateliers portant sur la terminologie des termes offerts aux élèves et aux membres du personnel;
- Signet remis aux élèves et membres du personnel comme rappel de la séquence d'intervention et de la terminologie.

Centre de formation professionnelle

- Semaine de la communication positive (mars 2022);
- Portrait du climat scolaire à la suite du questionnaire passé aux élèves et membres du personnel;
- Ateliers portant sur la terminologie des termes offerts aux élèves et aux membres du personnel;
- Signet remis aux élèves et membres du personnel comme rappel de la séquence d'intervention et de la terminologie.

3.3 Procédure d'examen des plaintes

Le Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais (CSSHBO) souhaite que ses élèves et leurs parents trouvent une oreille attentive et des solutions lorsqu'ils font face à une situation insatisfaisante. En effet, tout au long de l'année scolaire peuvent survenir des situations qui créent de l'insatisfaction chez un élève ou un parent.

Idéalement, une telle situation devrait être réglée par les personnes impliquées dans la situation (enseignant, éducatrice du service de garde ou autre) ou par le supérieur immédiat concerné, soit le directeur de l'école ou le directeur du service concerné. Toutefois, si malgré ces démarches l'insatisfaction demeure, le parent ou l'élève peut communiquer avec la direction générale du CSSHBO.

Le dépôt d'une insatisfaction auprès du protecteur de l'élève

Le protecteur de l'élève a pour rôle d'entendre le plaignant sur le sujet de sa plainte, après que celui-ci a épuisé les recours mentionnés ci-dessus. Il fait enquête et peut rencontrer les personnes concernées et consulter divers documents. Il présente ensuite une recommandation au conseil d'administration.

Il ne peut pas réviser ou modifier les règlements, politiques et conventions collectives du CSSHBO ni modifier les décisions des écoles ou du CSSHBO.

Il doit, dans un délai de 30 jours suivant le dépôt de l'insatisfaction, donner son avis écrit sur le bien-fondé de celle-ci au conseil d'administration et, le cas échéant, proposer des correctifs qu'il juge appropriés.

Le conseil d'administration décide s'il donne suite ou non à la recommandation du protecteur de l'élève et il en informe le plaignant par écrit.

Tout au long de cette démarche, l'élève ou le parent peut être accompagné d'une personne de son choix. Il peut formuler son insatisfaction verbalement ou par écrit. La confidentialité des informations transmises sera préservée.

4. UTILISATION DES RESSOURCES

4.1 Répartition des revenus du Centre de services scolaire

Les objectifs de la répartition annuelle des revenus

Les objectifs de la répartition annuelle des revenus du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais doivent permettre au Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais d'assumer ses responsabilités quant à l'accès à des services de qualité à tous les élèves sur son territoire. Les objectifs visent notamment à :

- a) Donner accès à des services de qualité à tous les élèves du CSS des Hauts-Bois-de-l'Outaouais par une répartition équitable des ressources.
- b) Optimiser l'utilisation des ressources financières dont le Centre de services scolaire dispose, en vue de la réussite scolaire des élèves en milieu défavorisé et en lien avec les orientations adoptées par le Centre de services scolaire.

Objectifs pour les établissements

- a) Faire des choix budgétaires qui ont comme priorité la réussite et la persévérance des élèves;
- b) Permettre à chacun des établissements l'adaptation des services aux besoins des élèves;
- c) Favoriser le maintien des services éducatifs dans les communautés;
- d) Assurer une répartition équitable des ressources qui tient compte des inégalités sociales et économiques et des caractéristiques propres aux établissements et à leur clientèle.

Objectifs pour les services administratifs, éducatifs et aux comités

- a) Allouer des ressources financières aux services administratifs, éducatifs et aux divers comités leur permettant de s'acquitter de leur mandat et d'assurer un soutien adéquat aux établissements;
- b) Pour éviter de transférer à chacun des établissements un risque excessif, favoriser le maintien des ressources financières centralisées accessibles à tous les établissements pour certains types de dépenses difficilement prévisibles (exemple : absentéisme, règlements judiciaires reliés à des conflits de travail, réfections majeures, etc.);
- c) En tant que propriétaire des immeubles, prévoir les sommes nécessaires au maintien de leur état;
- d) Conserver les ressources financières suffisantes pour les éléments maintenus centralisés, mais qui sont au bénéfice des établissements selon les besoins spécifiques de chacun (exemple : consommation énergétique).

Les principes de la répartition annuelle des revenus

- La transparence et l'équité guident le Centre de services scolaire dans son modèle d'allocation des ressources.
- L'autonomie de gestion, la responsabilisation et l'imputabilité sont assujetties au respect des lois, règlements, politiques, procédures et conventions collectives en vigueur.
- Les établissements doivent assumer leurs responsabilités en faisant des choix budgétaires qui respectent une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières dont elles disposent. (L.I.P. article 207.1).

- Les allocations budgétaires allouées par le Centre de services scolaire aux établissements tiennent compte de son plan d'engagement vers la réussite, des inégalités sociales et économiques, des besoins exprimés par ceux-ci, du type de clientèle qu'ils desservent, de leur projet éducatif ainsi que des particularités des bâtiments.
- Les allocations budgétaires allouées aux services administratifs tiennent compte des besoins exprimés par la direction de chacun des services, des besoins corporatifs et des priorités retenues par le conseil d'administration et des disponibilités budgétaires.
- Certains services, bien qu'ils puissent faire l'objet d'allocations, doivent être autofinancés par l'établissement en tenant compte des coûts directs et indirects.
- L'équilibre budgétaire est la base sur laquelle s'appuie le Centre de services scolaire dans toutes les décisions financières (L.I.P. articles 279;96.24;110.13).

Les critères servant à déterminer les montants alloués

La direction générale soumet un budget de fonctionnement pour le conseil d'administration ainsi que pour chacun des services administratifs.

Ce budget tient compte des besoins exprimés par la direction de chacun des services, des besoins corporatifs et des priorités retenues par le conseil d'administration et des disponibilités budgétaires.

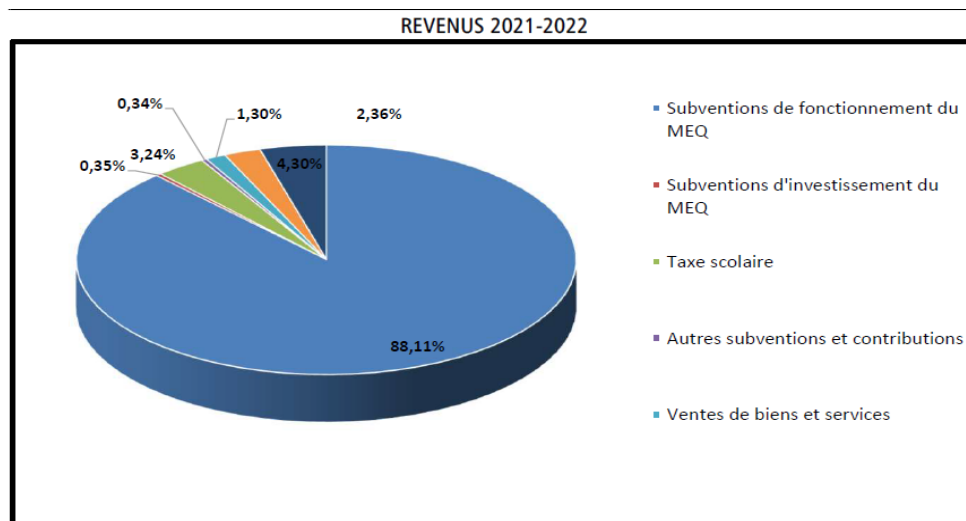
Le budget prévoit également les ressources financières pour des situations prioritaires ainsi que pour certaines dépenses qui sont centralisées, telles que :

- Le transport scolaire;
- Le service de la dette;
- La masse salariale et l'absentéisme du personnel enseignant du secteur jeune et du personnel de direction des établissements;
- L'absentéisme relié à l'assurance salaire des autres personnels;
- La santé et la sécurité au travail;
- Les dépenses relatives aux bâtiments;
- Les règlements judiciaires reliés à des conflits de travail;
- Le développement et le maintien des technologies;
- Les services éducatifs centralisés en argent (\$) et/ou en service (Annexe A).

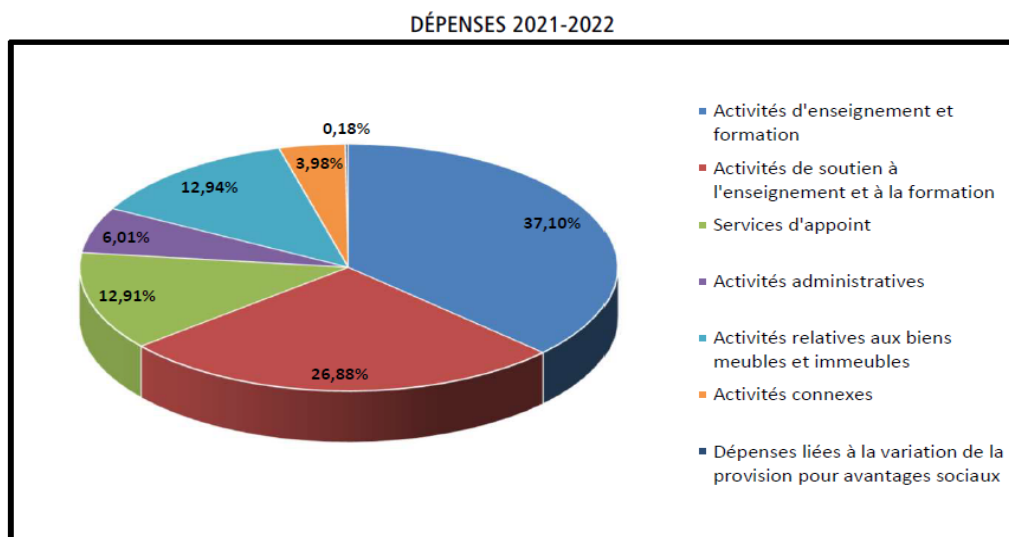
4.2 Ressources financières

Revenus	EN \$	EN %
Subventions de fonctionnement du MEQ	55 495 523	88,11 %
Subventions d'investissement du MEQ	219 697	0,35 %
Taxe scolaire	2 037 398	3,24 %
Autres subventions et contributions	213 053	0,34 %
Ventes de biens et services	819 303	1,30 %
Revenus divers	1 489 451	2,36 %

Amortissement des contributions reportées affectées aux immobilisations	2 707 639	4,30 %
Total	62 982 064	100 %



Dépenses	En \$	En %
Activités d'enseignement et formation	22 667 028	37,10 %
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	16 423 055	26,88 %
Services d'appoint	7 886 701	12,91 %
Activités administratives	3 670 706	6,01 %
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	7 902 355	12,94 %
Activités connexes	2 433 000	3,98 %
Dépenses liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	108 816	0,18 %



4.3 Gestion et contrôle des effectifs

- Répartition de l'effectif en heures

Catégorie d'emploi	Heures travaillées (1)	Heures supplémentaires (2)	Total d'heures rémunérées (3) = (1) + (2)	Nombre d'employés pour la période visée
Personnel d'encadrement	60143.30 h	0 h	60143.30 h	39
Personnel professionnel	61548.75 h	83.26 h	61632.01h	50
Personnel enseignant	405893.22 h	846.86 h	406740.08 h	633
Personnel de bureau, technicien assimilé	359096.43 h	1147.13 h	360243.55 h	495
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	31950.77 h	1971.67 h	33922.44 h	27
Total en heures	918632.46	4048.91	922681.37	1244

- Résumé du niveau de l'effectif

Cible établie par le ministre de l'Éducation (A) Source : Information transmise par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) via CollecteInfo	892127.23
Total des heures rémunérées effectuées (B) Source : Information transmise par le MEQ via CollecteInfo	922681.37
Ampleur du dépassement, s'il y a lieu Calcul : (C) = (B) – (A)	30554.14
Respect du niveau de l'effectif Choix de réponse : Oui/Non (Si la réponse est « Non », le Centre de services scolaire doit informer des moyens qui ont été pris pour rectifier la situation)	Non, Dépassement selon les besoins des élèves et dû à la Covid

4.4 Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus

- Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus

	Nombre de contrats	Montant du contrat (avant taxes)
Contrats de service avec une personne physique	-	-
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	4	438 926,00\$
Total	4	438 926,00\$

4.5 Ressources matérielles et informationnelles

4.5.1 Ressources matérielles

- Maintien de l'actif immobilier

2020-2021 (Année précédente)	2021-2022 (Année de reddition de compte)		
Solde des allocations non dépensées au 30 juin 2021	Allocation pour l'année 2021-2022	Dépenses encourues pour l'année 2021- 2022	Solde des allocations non dépensées au 30 juin 2022
6 057 065 \$	3 466 008 \$	6 173 877 \$	3 910 281 \$

Projets – 2021-2022 :

- Phase 2 du remplacement de la toiture de la CÉHG
- Phase 2 de la réfection du stationnement de Gracefield
- Réfection du troisième étage de Saint-Pierre

4.5.2 Ressources informationnelles

Les objectifs 2021-2022 :

- Mise en place d'un plan de cybersécurité basé sur les 15 mesures gouvernementales et, appliquer une saine gestion des activités et des événements de cybersécurité.
- Instaurer une pratique de gestion de projet inclusive et multidisciplinaire pour supporter la transformation numérique des activités du CSS.

- Assurer le maintien et l'amélioration de l'infrastructure du CSSHBO.
- Assurer le maintien et l'amélioration des équipements des usagers pédagogiques et administratifs.
- Améliorer la prise en charge des demandes de soutien et de service en mettant en place les meilleures pratiques de gestion des TI.
- Développer la gestion des données et des indices clés pour mieux orienter les décisions du service.

5. ANNEXES DU RAPPORT ANNUEL

Le rapport annuel de la protectrice de l'élève du CSSHBO pour l'année scolaire 2021-2022

Au cours de l'année scolaire 2021-2022, **deux (2) plaintes** jugées recevables ont été traitées par la Protectrice de l'élève (aucune de ces plaintes ne concerne des cas de violence ou d'intimidation), à savoir:

1. Une première plainte traitée en 2022, cette plainte concerne une demande de changement d'école. L'élève concerné a des besoins particuliers, il est scolarisé à temps partiel depuis plusieurs années et se trouve en scolarisation par mode virtuel depuis plusieurs mois. La plaignante estime qu'un changement d'école s'impose en raison des difficultés vécues avec l'équipe-école, le lien de confiance étant brisé. L'école indique avoir de la difficulté à obtenir la collaboration de la plaignante et que la concertation des parents n'est pas toujours optimale. L'élève en question souffrirait d'un manque de socialisation et de scolarisation à temps plein. Il y a lieu de mentionner que le MEES a été impliqué dans ce dossier par la plaignante et son conseiller de l'OPHQ, le MEES a suggéré plusieurs pistes de solutions lesquelles ont été endossées par la soussignée.

Dans ce dossier, nous donc avons émis les recommandations suivantes à l'égard du **CSSHBO** et de la direction concernée :

- a. Mettre en place les pistes de solutions proposées par le MEES ci-haut et ce dans les plus brefs délais, avant la fin de l'année scolaire;
- b. Se montrer proactif dans de telles situations au niveau de la recherche de solutions et de limiter les périodes durant lesquelles l'élève sera scolarisé à temps partiel ou en mode virtuel et de prévoir un plan de réintégration le cas échéant;
- c. Étudier la possibilité de transférer l'élève d'école pour l'année scolaire 2022-2023 afin de permettre un nouveau départ à l'élève et de nouvelles bases de communication/collaboration entre les parents et l'équipe-école;

Nous avons également émis les prochaines recommandations à l'endroit **des parents** :

- d. Se concerter pour le bien de leur enfant et être présents, ensemble, pour toute rencontre d'importance pour l'enfant, notamment lors de prise de décision et d'action;
 - e. Scolariser l'élève, au maximum, en présentiel, d'ici la fin de l'année scolaire à son école actuelle.
2. La seconde plainte traitée en 2022 concerne un cas semblable d'un élève à besoins particuliers lequel était également scolarisé à temps partiel. Dans ce cas, la plaignante avait une préoccupation particulière étant donné que l'élève concerné devait transitionner vers l'école secondaire. Il y a lieu de mentionner que le MEES a été impliqué dans ce dossier par la plaignante et son conseiller de l'OPHQ, le MEES a suggéré plusieurs pistes de solutions lesquelles ont été endossées par la soussignée. La soussignée a partagé ses recommandations verbalement avec les parties qui ne s'y opposaient pas, le CSSHBO

indiquant que celles-ci étaient déjà en train d'être mises en place. Les recommandations ont ensuite été consignées par écrit à la fin du mandat de la soussignée.

Dans ce dossier, nous avons émis les recommandations suivantes à l'égard du **CSSHBO** et de la direction concernée:

- Établir un plan de transition, notamment avec des activités adaptées;
- Offrir davantage de soutien;
- Établir un plan de réintégration avec les critères de fréquentation et déterminer la fréquence des rencontres de suivi;
- Mettre en place un PSII en énumérant les besoins prioritaires et les actions prioritaires notamment;
- Établir des critères mesurables, quantifiables et observables qui permettront ou non d'augmenter le temps de scolarisation et de partager ces critères à l'ensemble des acteurs impliqués y compris la plaignante;
- Se montrer proactif dans de telles situations au niveau de la recherche de solutions et de limiter les périodes durant lesquelles l'élève sera scolarisé à temps partiel et de prévoir un plan de réintégration le cas échéant.

Nous avons également émis les prochaines recommandations à l'endroit **de la plaignante** :

- Suivre les recommandations de l'équipe-école au niveau des conditions gagnantes à mettre en place pour la réussite de l'élève, notamment, limiter l'accès au jeux vidéo violents et autres stimuli de ce type.

Conclusions

Outre ces plaintes formelles, nous avons dirigé certains plaignants vers le responsable du traitement des plaintes de la commission scolaire afin de respecter la démarche de gestion des plaintes prévue par le Règlement relatif à la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents en vigueur au CSSHBO et pour favoriser le traitement des plaintes directement avec le CSSHBO lorsqu'il était toujours possible d'envisager des solutions.

Il y a lieu de noter que les deux plaintes reçues sont très semblables en ce qu'elles concernent des élèves à besoins particuliers lesquels étaient scolarisés à temps partiel pour des périodes prolongées. Cette situation concerne la soussignée et espère que le CSSHBO fournira des efforts afin d'éviter cette forme de scolarisation pour sa clientèle à besoins particuliers. Des mesures devront être prises en ce sens, nous enjoignons donc le CSSHBO à être proactif lorsque de telles situations se présentent. Il est aussi pertinent de mentionner que l'une des plaignantes a exprimé son découragement au niveau du processus de plainte l'ayant trouvé très difficile à naviguer.

Il y a également lieu de rappeler qu'aucune des plaintes traitées ne concernait des cas de violence et d'intimidation, nous tenons à souligner ceci et nous encouragerons le CSSHBO de continuer les mesures entreprises pour contrer la violence et l'intimidation dans ses écoles ainsi que de demeurer proactifs dans la mise en place de nouvelles mesures en ce sens.

Enfin, étant donné la fin de son mandat en tant que Protectrice de l'élève, cette dernière souhaite remercier les parents et élèves du CSSHBO ainsi que la direction, le secrétariat général et les membres du personnel du CSSHBO de lui avoir fait confiance en tant que Protectrice de l'élève pendant la durée de son mandat de 2019 à 2022. Elle remercie également son collègue, Monsieur Yvon Landry, d'avoir pris la relève comme Protecteur de l'élève ainsi

que Monsieur Guy Aublet, Protecteur de l'élève Substitut, de continuer d'assumer cette fonction et d'avoir assuré la transition entre elle et Monsieur Landry.

